

# **VAR HABITAT – OPH DU VAR**

**Siège Social : Avenue Pablo Picasso – 83160 LA VALETTE DU VAR**  
**Adresse postale : B.P. 29 – 83040 TOULON CEDEX 9**

## **EXTRAIT**

**6**

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration de  
VAR HABITAT – OPH DU VAR

SEANCE du **7 FEVRIER 2025**

**Objet de la délibération :**

**MISE EN PLACE D'UN  
PARTENARIAT AVEC LA  
SOCIETE FLASH  
CONTRACT EXERCANT  
SOUS LA MARQUE  
PAPERNEST**

Le Conseil d'Administration de VAR HABITAT – OPH DU VAR  
conformément à son Règlement Intérieur s'est réuni à :  
LA VALETTE DU VAR

sous la présidence de : **M. Thierry ALBERTINI**

ADMINISTRATEURS EN EXERCICE : **23**

**Présents :** Thierry ALBERTINI, Rodolphe ARNAUD, Bruno  
BAIXE, Catherine BASCHIERI, Christian BRIEL, Michèle  
BUGEAU, Dominique CAPITAINE, Solange CHIECCHIO,  
Carmen COINTREL, Patrick DEBIEUVRE, Patrick EVEILLEAU,  
Jeannine GHIO, Loïc GUILLEUX, Jacques PEYROT, Serge  
PELLEGRIN, Valérie RIALLAND

Martine ARENAS, ayant donné pouvoir à Thierry ALBERTINI  
Marc ESPONDA, ayant donné pouvoir à Dominique  
CAPITAINE  
Delphine GROSSO, ayant donné pouvoir à Valérie RIALLAND

**Absents et excusés :** Dalila CHOUIAH, Dominique LAIN,  
Marc LAURIOL, Josée MASSI

**Représentant du CSE présent :** Didier D'HOTEL

**Représentant du CSE excusé :** Stéphanie MANETTI

**Commissaire du gouvernement :** Frédéric LOUBEYRE  
(DDTM du Var) s'étant excusé

Monsieur le Président dit :

Chers Collègues,

Pour compléter les outils d'aides aux démarches administratives  
déjà existants et accessibles aux locataires en place, Var Habitat a décidé de se  
doter d'un nouvel outil de conciergerie administrative développé par la société  
Flash Contract, sous la marque Papernest.

Il s'agit d'un service d'accompagnement complet dans les  
démarches administratives de souscription de contrats liés à l'attribution d'un  
logement (assurance habitation, fourniture d'énergie, box internet) et la  
résiliation d'anciens contrats.

Il se matérialise dans la comparaison de multiples fournisseurs sur tous les types d'offres, sélectionnés pour la qualité de leur service et la variété des offres.

Cette prestation de service, entièrement gratuite et sans obligation de souscription s'inscrit parfaitement dans l'engagement pris par l'Office d'accompagner le locataire nouvellement arrivé dans le parcours résidentiel.

Tous les aspects juridiques relatifs à l'accès, à l'exploitation et à la conservation des données personnelles des locataires ont été environnés par Var Habitat et la société Flash Contract.

Le Conseil d'administration, après avoir entendu l'exposé de son Président, délibère et décide à l'unanimité :

- De Valider la mise en place du service Papernest au sein de Var Habitat
- D'autoriser le Directeur Général à signer la convention de partenariat avec la société Flash Contract

Le Président,

Thierry ALBERTINI